

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

4 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	<p>Cours de l'IAD-Théâtre, organisé dans les locaux du Centre d'études théâtrales.</p> <p>1 Analyse des mécanismes institutionnels et décisionnels des financements publics dans la création théâtrale en Communauté française.</p> <p>Montage artistique et financier d'un projet ; de la pré-production à la post- production.</p> <p>Ces informations sont appuyées sur des cas concrets.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Chaque étudiant, seul ou avec d'autres, présente un travail écrit illustrant la manière dont un projet de création peut être défendu devant une instance consultative (CAP...) et/ou des partenaires (centres culturels, théâtres subventionnés, etc...). Ce travail est présenté et discuté durant le cours.</p>
Faculté ou entité en charge:	THEA

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en arts du spectacle	THEA2M	4		